



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° DEJIC36_140624

AN06420240614319

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités et les établissements au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégories A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicités des vacances d'emploi».


Fait à PAU le 14 juin 2024



Monsieur Nicolas PATRIARCHE
Président du Centre de Gestion 64

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

Envoyé en préfecture le 14/06/2024
Reçu en préfecture le 14/06/2024
Publié le 14/06/2024
ID : 064-286400031-20240614-DEJIC36_140624-AR



N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste pourvu	Statut
V064240418001232001	Adjoint administratif	Instructeur du droit des sols	Recrutement sur un autre grade	35h00	COMMUNE DE BIARRITZ 64202 Biarritz Cedex	01/07	Envoyé en préfecture le 14/06/2024 Reçu en préfecture le 14/06/2024 Publié le 14/06/2024 ID : 064-286400031-20240614-DEJIC36_140624-AR Service S2LO Urbanisme